

LA LETTRE AMBÉSIENNE

Lettre d'information du Maire - août 2025 - n°6

Le mot du Maire

Ambésiennes, Ambésiens,

L'actualité mondiale est marquée par des tensions persistantes et des conflits qui nous rappellent combien notre époque est instable. Partout, des populations souffrent, souvent dans le silence ou l'indifférence. En France, l'incertitude politique depuis la dissolution de l'Assemblée en 2024 ne fait qu'ajouter à ce climat troublé. Dans ce contexte, les communes restent un pilier essentiel de la République. Ce sont elles qui agissent concrètement pour le logement, l'éducation, la jeunesse, la santé, l'environnement... et qui créent du lien au quotidien.

À Ambès, les mois de juin et juillet ont été riches en moments de convivialité : fêtes d'écoles, animations associatives, événements intergénérationnels... Grâce à l'implication de tous, ces rendez-vous ont rassemblé petits et grands, malgré des moyens souvent limités. Cet été, si certains ont la chance de partir, d'autres restent sur la commune. Le Pôle Enfance Jeunesse a accueilli tous les enfants avec un programme varié : sorties, animations, camps à la mer ou à la montagne. Pendant ce temps, les services municipaux poursuivent leur travail, notamment avec :

- La consolidation du gymnase et du dojo,
- Le remplacement du système de climatisation de l'espace des Deux Rives,
- Le déménagement temporaire des classes de l'école Jacques Brel,
- Les travaux sur les digues, la piscine, les jalles, l'entretien des espaces fleuris...

La culture est aussi bien présente avec les spectacles de l'Été Métropolitain et la préparation de l'agenda culturel 2025-2026, sans oublier le grand rendez-vous de la rentrée : le 20e anniversaire du festival Les Odyssées au parc de Cantefrêne. Côté sport, de nouveaux équipements seront installés au stade municipal mi-août pour améliorer l'accueil des clubs et du public. En septembre, nous accueillerons le forum des associations ainsi qu'un triathlon sur la presqu'île. En attendant, je vous souhaite un bel été à toutes et à tous, et une excellente rentrée en septembre.

Fidèlement vôtre,
Gilbert DODOGARAY
Maire d'Ambès, conseiller métropolitain



20ème édition du Festival des Odyssées : un retour attendu au Parc de Cantefrêne pour une édition exceptionnelle !

Le Festival des Odyssées fête ses 20 ans et voit les choses en grand ! Pour célébrer cet anniversaire marquant, l'événement revient dans son écrin originel : le Parc de Cantefrêne, à Ambès. Une invitation à vivre, le samedi 30 août 2025, huit heures de musique, de spectacles vivants et de magie, de 17h à 2h du matin, dans un cadre naturel unique. Gratuit, ouvert à tous, le festival s'annonce comme un rendez-vous culturel festif incontournable de la rentrée.

Une scène musicale exceptionnelle

Cette 20^{ème} édition met à l'honneur des artistes de talent, porteurs d'émotions et d'énergie :

- **Charlie Winston**, tête d'affiche de cette édition anniversaire, enflammera la scène avec son charisme et ses mélodies envoûtantes. Révélé par le tube Like a Hobo, l'artiste britannique mêle folk, pop et soul avec une intensité rare.
- En première partie de soirée, **Aupinard**, jeune révélation pop-folk française, apportera douceur et fraîcheur. Sa musique lumineuse et poétique ouvrira la soirée dans une ambiance délicate et chaleureuse.
- Pour clôturer en beauté, **Madame Rouge**, groupe local explosif, revisitera les tubes des années 80 et 90 dans des medleys vitaminés. Une grande scène dansante pour faire vibrer petits et grands jusqu'au bout de la nuit !

Des spectacles pour émerveiller tous les publics

Le Parc de Cantefrêne se transformera en un véritable théâtre à ciel ouvert, mêlant poésie, lumière et surprises :

- **La Magie des Robots** : performance technologique et artistique, où des créatures lumineuses évolueront dans un ballet féérique.
- **Les fontaines magiques** : jeux d'eau et de lumière s'harmoniseront à la nuit tombée dans un spectacle hypnotique.
- Échassiers féériques, bulles géantes, maquillage artistique, magiciens de rue, caricaturistes, sculpteurs de ballons, stands de barbe à papa... : chaque coin du parc offrira sa part de rêve et d'émerveillement.

Un village associatif et gourmand au coeur de la fête

Les associations d'Ambès seront au rendez-vous pour faire vivre un village convivial et solidaire : produits locaux, plats faits maison, douceurs sucrées, rafraîchissements... Une offre variée pour ravir toutes les envies et partager un moment chaleureux entre amis ou en famille.

Infos pratiques

Date : Samedi 30 août 2025

Lieu : Parc de Cantefrêne – Ambès

Horaires : De 17h à 2h du matin

Entrée : Libre et gratuite

Accès : Parking gratuit à proximité



Démarrage des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire : une nouvelle page s'ouvre pour nos élèves

La commune a le plaisir d'annoncer le lancement officiel des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jacques BREL. Il s'agit d'une étape majeure dans notre engagement pour offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage moderne, confortable et adapté aux enjeux pédagogiques d'aujourd'hui.

Un chantier ambitieux au service de l'éducation

Ce projet, qui a démarré mi-août, prévoit une rénovation complète des bâtiments actuels : réhabilitation énergétique de l'enveloppe, amélioration de l'isolation thermique, mise aux normes d'accessibilité, rénovation du système de production de chauffage, adaptation du bâtiment pour assurer le confort d'été, amélioration acoustique, rafraîchissement des salles de classe, du préau et de l'entrée de l'école...

Une école provisoire pour assurer la continuité pédagogique

Afin de garantir la sécurité de tous et de permettre la poursuite des cours dans les meilleures conditions, une école provisoire a été installée dans la cour, la semaine du 28 juillet dernier. Composée de structures modulaires modernes et parfaitement équipées, elle accueillera les élèves pendant toute la durée des travaux, estimée entre 6 et 8 mois. La restauration scolaire ainsi que les activités périscolaires y seront assurées dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Un engagement fort pour l'avenir

Ce projet représente un investissement important pour la commune (autour d'1,8 millions d'euros), avec le soutien de plusieurs financeurs, puisque la collectivité a réussi à obtenir plus de 45% de subventions, dans un contexte peu favorable. Il témoigne de notre volonté d'investir durablement dans l'avenir de nos enfants et de soutenir la communauté éducative.

Nous remercions les familles, les enseignants et le personnel communal pour leur participation, leur compréhension et leur coopération tout au long de cette période transitoire, ainsi que pour le déménagement qui s'est déroulé début août avec le soutien des élus et des membres du conseil des sages. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée des travaux au fil des mois.



Mise en place de l'accompagnement scolaire à la rentrée de septembre 2025

Dans le cadre de sa politique éducative, la municipalité met en place un dispositif d'accompagnement scolaire à partir de la rentrée prochaine. Destiné aux élèves du primaire (du CP au CM2), ce service gratuit vise à favoriser la réussite scolaire, lutter contre le décrochage et offrir à chaque enfant les moyens de progresser à son rythme.

Cet accompagnement scolaire s'intègre dans le cadre du service public en matière périscolaire géré en régie par la commune.

Le dispositif d'accompagnement scolaire se déroulera comme suit :

- Les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30 (période scolaire) ;
- Par groupe de 5 enfants (1 adulte pour 5 enfants) ;
- Encadré par des bénévoles (notamment issus du conseil des sages) et un animateur référent de la commune, systématiquement présent
- Au sein des salles situées au-dessus de la Médiathèque.

Les enfants ayant accès à ce dispositif seront identifiés par le corps enseignant qui justifiera que ces élèves sont dans une situation objective différente, les autres enfants n'y ayant pas accès. Ce dispositif sera gratuit. Si besoin, après l'accompagnement scolaire, les élèves concernés pourront rejoindre l'accueil périscolaire ; ce service étant, quant à lui, payant.

En soutenant l'accompagnement scolaire, la commune réaffirme sa volonté d'agir concrètement pour l'égalité des chances et l'épanouissement des jeunes. Parce que chaque enfant a droit à un avenir ambitieux, cette initiative marque une étape importante dans notre engagement éducatif.

Ambès renforce sa politique de sécurité avec la vidéoprotection

Afin de répondre à la recrudescence des incivilités et actes de malveillance (incivilités, dépôts sauvages, détériorations d'équipements publics, nuisances sonores...), la commune d'Ambès déploie un plan global de sécurité destiné à renforcer la tranquillité publique, tout en respectant les libertés individuelles.

Ce plan comprend trois volets complémentaires :

- **La mise en place d'un système de vidéoprotection** dans des zones ciblées de l'espace public. Les caméras auront pour objectif de dissuader, prévenir et faciliter les enquêtes en cas d'infraction. Leur usage est strictement encadré par la loi (RGPD, autorisation préfectorale, signalétique obligatoire, accès restreint aux images).
- **Le recrutement d'un deuxième garde champêtre**, pour renforcer la présence sur le terrain et améliorer la réactivité face aux situations du quotidien.

- **La création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**, lieu de concertation entre élus, forces de l'ordre, institutions et partenaires locaux pour bâtir ensemble des solutions adaptées.

Un cadre légal et transparent

La vidéoprotection à Ambès respecte un cadre juridique strict. Son objectif est clair : prévenir les actes délictueux, renforcer le sentiment de sécurité et appuyer les enquêtes en cas d'infraction.

Une réponse mesurée et responsable

La municipalité tient à souligner que cette démarche ne vise pas à surveiller mais à protéger. Le dispositif repose sur des principes de proportionnalité, de transparence et d'efficacité, avec un objectif unique : améliorer la qualité de vie des Ambésiens.